

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 00115

Numéro SIREN : 334 503 430

Nom ou dénomination : CABINET MARC DAJEAN

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2024 sous le numéro de dépôt A2024/009507

CABINET MARC DAJEAN
Société par actions simplifiée au capital de 155.505 euros
Siège social : 32 rue de la République, 69150 DECINES
334 503 430 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 09 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Et le neuf janvier à dix-sept heures,

L'Associée unique, AUDIT GESTION CONSEIL D'ENTREPRISE GOUDARD ET ASSOCIES - A.G.C. GOUDARD ET ASSOCIES, représentée par Monsieur Jean-Philippe GOUDARD, Directeur Général, propriétaire des 4.443 actions composant le capital social suite à la cession à son profit de l'intégralité des actions de la Société, en date de ce jour,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs à conférer.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique prend acte de la démission à compter de ce jour de Madame Dominique FOURNIER de ses fonctions de Présidente et la remercie des efforts déployés tout au long de son mandat et décide de nommer en qualité de nouvelle Présidente à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

la société AUDIT GESTION CONSEIL D'ENTREPRISE GOUDARD ET ASSOCIES - A.G.C. GOUDARD ET ASSOCIES, Société par Actions Simplifiée au capital de 19.000 euros, ayant son siège social sis 314 rue de Bourgogne, 71680 CRECHES-SUR-SAONE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MACON sous le numéro 317 747 210 RCS MACON, dont le représentant permanent sera Monsieur Jean-Philippe GOUDARD.

Monsieur Jean-Philippe GOUDARD, es-qualité, déclare qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, ni interdiction à cette prise de fonction.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal en vue d'effectuer les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé, le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

Pour la Société AUDIT GESTION CONSEIL D'ENTREPRISE GOUDARD ET ASSOCIES - A.G.C. GOUDARD ET ASSOCIES :
Jean-Philippe GOUDARD

